

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 15 novembre 2013
(convocation du 4 novembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Novembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 11 h 45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric jusqu'à 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISSON Alain à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h 20
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11 h 45
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. SOUBIRAN Claude à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 50
Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Alain à partir de 12 h 35
M. MADRELLE Nicolas à M. HERITIE Michel à partir de 12 h 35
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 30
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 45
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à de 10 h 35
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan à partir de 11 h 45

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h
M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11 h
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 10
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre à partir de 12 h
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12 h 55
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRES Pierre à M. DELAUX Stéphan à partir de 12 h 10
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10 h 40
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme DELATTRE Nathalie à partir 11 h 45
M. SOLARI Joël à Mme. LIRE Marie Françoise
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11 h 20

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Soutien communautaire à l'évènement "10 ans du Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'activité Economique (GARIE)" Décision - Subvention - Autorisation

Monsieur ROSSIGNOL PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Contexte

Au sein de l'économie sociale et solidaire, les structures de l'insertion par l'activité économique mettent en place depuis 35 ans des activités favorisant l'accès à l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées, avec pour but le retour sur le marché du travail classique.

Elles proposent chaque année, en Aquitaine, des contrats de travail ou missions à quelques 12 000 personnes en difficulté d'insertion et leur apportent des solutions différentes et complémentaires leur permettant de se former, de résoudre les difficultés qui entravent leur autonomie et la mise en œuvre de leur projet professionnel.

Acteurs économiques forts d'un chiffre d'affaires de 75 millions d'euros, les acteurs de l'insertion par l'activité économique sont des maillons indispensables de la cohésion sociale. Ces structures sont accompagnées dans leur professionnalisation et leur développement sur le territoire aquitain par le GARIE (Groupement aquitain des réseaux de l'Insertion par l'activité Economique).

Créée en 2003, cette association regroupe quatre réseaux régionaux de l'insertion par l'activité économique qui fédèrent les Entreprises d'insertion et de travail temporaire d'insertion, les Associations intermédiaires, les Ateliers et Chantiers d'insertion et les Régies de quartier. Le GARIE fête donc en 2013 ses 10 ans.

A l'occasion de cet anniversaire, le GARIE souhaite faire connaître le secteur de l'IAE, créer un temps de débat et d'échange sur le secteur de l'IAE, dans un contexte de réforme de ses financements.

L'idée est donc de créer un évènement autour de l'acculturation des métiers du GARIE et de l'IAE en général, sous forme d'une journée de rencontre, qui se déroulera le 26 novembre 2013, et qui se situera au cœur du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire (évènement plus large que la Communauté Urbaine de Bordeaux soutient et anime en partie sur le territoire).

Organisation de la journée « Les 10 ans du GARIE »

La date de manifestation est fixée au 26 novembre 2013 sur la CUB. Cette rencontre se veut rassembleuse dans le réseau de l'ESS sur le territoire bordelais, et 200 personnes, acteurs de l'ESS, partenaires institutionnels, collectivités, entreprises, et de toute structure concernée par les problématiques de l'insertion par l'activité économique, sont attendues. Sur ces 200 participants attendus, le GARIE estime que 100 environ viendront du territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux, et 100 autres viendront des territoires hors-CUB.

Deux tables rondes seront ainsi organisées :

1- La première sera un temps rétrospectif sur l'histoire du GARIE, à travers l'évolution du secteur de l'IAE. Des acteurs locaux interviendront.

2- La seconde sera centrée sur l'avenir de l'IAE. Ont été conviés à ce temps d'échanges et de débats :

- la présidente du CNIAE (Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique),
- les présidents des structures têtes de réseau de l'IAE :
 - le président de l'association nationale Chantier Ecole,
 - le président du Comité National de Coordination et d'Evaluation des Groupements d'Employeurs par l'Insertion et la Qualification (CNCE GEIQ),
 - le président du Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ),
 - le président de l'Union Nationale des Associations Intermédiaires (UNAI),
 - le président du Comité National des Entreprises d'Insertion (CNEI).

La journée sera ponctuée de temps d'animation en lien avec la célébration de la première décennie de la structure.

Les impacts attendus de cette manifestation sont :

- un temps de connaissance réciproque entre différents acteurs de l'économie sociale et solidaire,
- une mise en réseau des acteurs de l'insertion par l'activité économique,
- la promotion de l'inter-réseau et de son rôle sur le territoire aquitain,
- un éclairage sur les évolutions du secteur de l'IAE,
- une communication forte sur le secteur auprès des partenaires et dans la presse (couverture de l'évènement par France Bleu Gironde, Sud Ouest, TV 7, 20 Minutes).

Enfin, outre l'intérêt de cette manifestation pour le territoire métropolitain en termes de mobilisation des acteurs de l'ESS, d'animation des réseaux de l'insertion par l'activité économique et d'échanges entre partenaires institutionnels et le secteur associatif et entrepreneurial, cet événement comprendra des retombées économiques locales, notamment en ce qui concerne la réponse à une demande d'offre hôtelière (pour les participants non-girondins) et les prestations de restauration et de logistique.

Budget prévisionnel de la manifestation du GARIE en 2013

La Communauté urbaine est sollicitée pour apporter un soutien financier au Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'activité Economique (GARIE), pour un montant de 2 000 € en 2013 dans le cadre d'un budget prévisionnel de 22 220 € TTC répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Prestations de service		Subventions d'exploitation	
Agence de communication	3 600	DIRECCTE Aquitaine	5 000
Animateur	1 200	Conseil Régional	5 000
Prestations d'animation	4 000	Conseil Général	5 000
Prestations de restauration	4 000	CUB	2 000
		Crédit Coopératif	500
Matériel et fournitures	600	MACIF	1 000
Location	1 600	MAIF	500
Publicité/Communication	2 900	GARIE	3 220
Charges de personnel	3 750		
Frais généraux	570		
TOTAL (en €)	22 220	TOTAL (en €)	22 220

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Règlement d'Intervention de la Communauté Urbaine de Bordeaux sur le soutien aux manifestations à caractère économique, adopté par le Conseil Communautaire du 25 mai 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la sollicitation du GARIE auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux participe d'une part à la valorisation des acteurs de l'économie sociale et solidaire sur le territoire, d'autre part à l'animation économique de la métropole bordelaise

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € au profit du GARIE pour l'organisation de la manifestation mentionnée ci-avant en 2013

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2013 ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement des subventions communautaires.

Article 3 : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice 2013, au chapitre 67, article 6745, fonction 901, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 novembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 DÉCEMBRE 2013

PUBLIÉ LE : 6 DÉCEMBRE 2013

M. CLÉMENT ROSSIGNOL PUECH